

République du Sénégal
Un Peuple –Un But –Une Foi



*Ministère des Infrastructures, des
Transports Terrestres et du
Désenclavement*



AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Sélection d'un consultant pour l'évaluation du plan stratégique de l'AGEROUTE 2017- 2021 et l'élaboration d'un nouveau plan 2022- 2026.

1. Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal « L'AS » n°4545 en date du 17 décembre 2020.
2. L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) SENEGAL agissant au nom et pour le compte du Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement, à l'intention de recruter, sur financement du Fonds d'Entretien Routier Autonome (FERA), un consultant pour l'évaluation du plan stratégique de l'AGEROUTE 2017- 2021 et l'élaboration d'un nouveau plan 2022- 2026.
3. Les prestations attendues du Consultant devront porter sur l'évaluation du Plan de Développement Stratégique (PDS) de l'AGEROUTE Sénégal sur la période 2017-2021 et l'élaboration d'un nouveau Plan quinquennal 2022-2026 qui tient compte de la situation économique mondiale affectée par la pandémie de la Covid 2019, du PAP2 du Plan Sénégal Émergent et de la nouvelle Lettre de Politique Sectorielle des Transports en cours d'approbation.
4. L'AGEROUTE Sénégal invite les Consultants (Cabinets spécialisés dans le management de projets et dans la formulation de plan de Développement stratégique) admissibles et intéressés, à manifester leur intérêt pour les services décrits ci-dessus, en fournissant les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des services.

Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas quinze (15) pages environ.

Les Consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

5. Une liste des Consultants présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante sur la base des critères ci-après:

▪ **Qualification générale dans le domaine du management de projets :**

➤ Nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience:

Disposer d'au moins dix (10) années d'expérience dans le domaine: notée sur **15 points**.

▪ **Expérience pour des missions similaires :**

Avoir réalisé au cours des dix (10) dernières années à compter de 2011 trois (03) missions de planification et de suivi- évaluation de projets notée sur **45 points soit 15 points par mission**.

▪ Organisation technique et managériale notée **20 points**.

▪ **Personnel : 20 points**

Le personnel requis est de deux experts qui devront répondre aux exigences de qualifications et de compétences suivantes:

➤ un (01) Expert en Management des projets et Organisation avec au moins 10 ans d'expérience et ayant participé à au moins trois (3) missions de conseils pour le compte d'organisations publiques ou privées dans au moins deux domaines parmi les sept suivants : (note sur 12 points)

- stratégie de développement ;
- évaluation des politiques publiques;
- évaluation de projets/programme de développement ;
- opportunités d'affaires et optimisation du portefeuille d'affaires ;
- positionnement stratégique ;
- proposition de développement ;
- planification et conseil stratégiques.

➤ Un (01) ingénieur en Génie Civil ayant au moins dix (10) ans d'expérience dans la mise en œuvre de projets d'infrastructures et ayant réalisé au moins deux (02) missions dans le domaine des stratégies de développement ou de planification stratégique. (noté sur 08 points)

La durée globale de la mission est de 04 mois.

Le nombre minimum de points requis est de soixante-dix (70) points.

6. Les Consultants seront présélectionnés selon les règles et procédures du Décret n°2014-1212 du 22 septembre 2014 portant Code des Marchés publics du Sénégal. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions technique et financière. Un candidat sera retenu selon la méthode de sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité – coût).
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous du Lundi au Vendredi de 08h à 15h :

AGEROUTE SENEGAL,
Rue David DIOP x Rue F à Fann Résidence Dakar-Sénégal
Tel.: (221) 33 869 07 51
Fax: (221) 33 869 07 51

Email : ageroute@ageroute.sn, rndour@ageroute.sn ; mndao@ageroute.sn.

8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous plis fermé (1 original et 1 copie) au secrétariat de la Cellule de Passation des Marchés à la Direction générale de l'AGEROUTE SÉNÉGAL, sis à l'adresse ci-dessous au plus tard le **25 Mai 2021 à 12 heures 30 minutes** précises (GMT) à l'adresse ci-dessus.

9. La langue de travail sera le français.

NB : Il est à noter que l'intérêt manifesté par un candidat, n'implique aucune obligation de la part de l'AGEROUTE SENEGAL de l'inclure sur la liste restreinte.

LE DIRECTEUR GENERAL
Ibrahima NDIAYE